

Communiqué du 20 juin 2023

Langues régionales : une survie compromise ?

Ce 20 juin, les DNA titraient en première de couverture « Peut-on parler l'alsacien en assemblée politique ? » et L'Alsace « Quelle place pour l'alsacien en politique ? ». Que la question est curieuse ! Il y aurait donc un problème dans ce beau pays de France au sujet de la pratique officielle des langues régionales françaises dans le sens où il s'agit bien de langues de France ?

Devoir poser ce genre de question en 2023 au pays des droits de l'homme, alors que ce genre de prise de parole est chose courante dans les démocraties qui nous environnent, qui d'ailleurs ont toutes ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires¹, on ne sait s'il faut en rire ou en pleurer. Tout pour la langue française, peu pour les autres langues de France. Au pays de l'égalitarisme, toutes les langues ne se vaudraient donc pas ?

Les défenseurs des langues régionales de France savent très bien ce qu'il en est, eux qui voient filer entre leurs doigts les langues que justement ils défendent. Ils ne savent que trop bien qu'en France les conditions ne sont pas réunies pour assurer ne serait-ce que la survie de ces langues. Certes des choses peuvent être entreprises, mais ce n'est jamais qu'à la marge.

Il se parle quelque 6000 langues à travers le monde. Il en disparaît un grand nombre chaque année. Disparaissent celles qui ne bénéficient pas d'une véritable existence sociale, c'est-à-dire d'une vraie existence scolaire, médiatique, administrative, culturelle, économique, culturelle... à l'écrit comme à l'oral.

Pour assurer ne serait-ce que la survie des langues régionales, il faudrait que l'État, parce que c'est bien de lui que tout dépend, assure aux langues régionales une existence sociale à hauteur pour le moins de 30 % d'emploi dans les champs évoqués ci-dessus.

Un aggiornamento s'impose sauf à vouloir persister dans une conception des choses qui conduit à l'anéantissement de la propre diversité linguistique française et partant à renoncer à un bien collectif à forte efficacité culturelle, économique et sociale que constitue le bilinguisme collectif. Demain il sera trop tard et la France s'en trouvera appauvrie !

Au contraire de la France, la Suisse a fait de sa diversité linguistique un des piliers de son unité nationale. Bien plus que d'être « unie dans la diversité », elle est unie par la valorisation de ses différences. Mais on nous répondra, la France est ce qu'elle est et il n'y a pas lieu d'en changer. Ceux qui tiendraient ce genre de discours à l'emporte-pièce se rendraient-ils bien compte qu'ils seraient des nationaux-communautaristes en ce qu'ils excluraient la différence et rejetteraient l'altérité ?

¹ Ce que la France n'a pas fait,